

SÉANCE DU 25.10.2024

Tous les votes de cette séance, à l'exception du point 2.1., ont été pris à l'unanimité des voix.

PRÉSENCES

Bourgmestre :

Marc RIES,

Échevins :

Marie-Claire RUPPERT,

Olafur SIGURDSSON,

Conseillers :

Claude BODEN,

Marc BOSSELER,

Reinhold DAHLEM,

Hugo DA COSTA,

Fernande KLARES-GOERGEN,

Patrick Lamhène,

Jean-Pierre MEISCH,

Lynn ZOVILÉ,

Secrétaire communal :

Steph HOFFARTH.

Deutsche Übersetzung :



Séance publique (12 points) :

1. SERVICE FORESTIER :

1.1. Plans de gestion 2025 – Triages de Betzdorf et Flaxweiler.

Le préposé forestier, M. Tom KINNEN, présente un résumé du plan de gestion 2024 pour le triage de Betzdorf. Après ses explications sur les prévisions pour l'année suivante, le conseil communal approuve le plan de gestion proposé pour 2025.

	2025
Recettes	124.100 €
Dépenses	180.100 €
Perte	56.000 €

Le préposé forestier, M. David KUIJPERS, présente un résumé du plan de gestion 2024 pour le triage de Flaxweiler. Après ses explications sur les prévisions pour l'année suivante, le conseil communal approuve le plan de gestion proposé pour 2025.

	2025
Recettes	27.400 €
Dépenses	67.050 €
Perte	39.650 €

2. SYNDICATS ET COOPÉRATIONS :

2.1. Nomination d'un membre appelé à siéger au « CIGR Syrdall ».

Candidatures : Jean-Pierre MEISCH, Olafur SIGURDSSON

Le conseil communal décide avec 6 voix pour et 5 voix contre de nommer M. Olafur SIGURDSSON en tant que membre appelé à siéger au « CIGR SYRDALL asbl ».

3. BUDGET / COMPTABILITÉ :

3.1. Titres de recettes.

Le conseil communal approuve les recettes au montant total de 1.901.327,70 €.

4. CONVENTIONS :

4.1. Convention concernant la mise à disposition d'une salle pour le service « Santé mentale ».

Le conseil communal approuve la convention concernant la mise à disposition d'une salle pour le service « santé mentale », signée en date du 20/09/2024 entre le collège des bourgmestre et échevins la commune de Betzdorf et « ZithaSenior S.A. », afin de garantir ce service. Il s'agit en l'occurrence de la mise à disposition d'une salle du Centre Culturel à Mensdorf, sise rue de l'Eglise.

4.2. Convention 2024 avec l'association « VALORLUX asbl ».

Le conseil communal approuve la convention 2024 avec l'association « VALORLUX asbl », signée en date du 15/10/2024 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Betzdorf et l'association « Valorlux asbl », afin de garantir la continuation de ce service. Il s'agit l'assurance des systèmes de collecte sélectives d'emballages (gestion centralisée, soutien financier) et la prise en charge des coûts de collecte, de nettoyage, de transport et du traitement de certains produits en plastique.

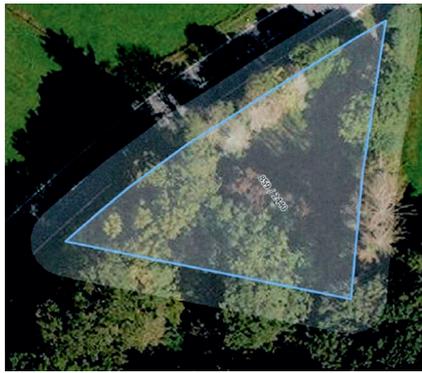
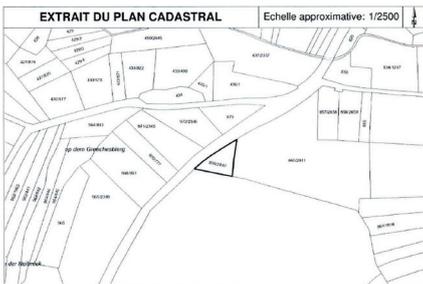
4.3. Avenant à l'accord de collaboration avec l'association « Caritas Jeunes & Familles asbl ».

Le conseil communal approuve l'avenant no 3 signé en date du 5/8/2024 à l'accord de collaboration datant du 15/04/2010 entre la commune de Betzdorf et l'association « Caritas Jeunes & Familles asbl ».

5. ACTES:

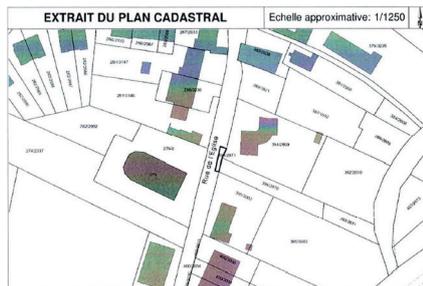
5.1. Acte de cession gratuite d'un terrain inscrit au cadastre de Betzdorf au lieu-dit « Auf Heinrich ».

Le conseil communal approuve l'acte de cession gratuite, parcelle cadastrale 859/2440 (8,40 ares).



5.2. Acte de vente concernant un terrain inscrit au cadastre d'Olingen au lieu-dit « Rue de l'Eglise ».

Le conseil communal approuve l'acte d'acquisition, parcelle cadastrale 394/2871 (0,33 ares).



6. RÈGLEMENTS COMMUNAUX:

6.1. Fixation de la participation communale à l'allocation de vie chère et vie chère « Eau ».

Afin de procéder à une simplification administrative le conseil communal approuve d'introduire une allocation de vie chère, respectivement une allocation de vie chère « eau » révisée à partir de l'année 2025 comme suit:

- ~ une participation communale concernant l'allocation de vie chère est fixée à 33% du montant attribué par le Fonds National de Solidarité en la matière et
- ~ une allocation supplémentaire « eau » est fixée à 75 € par personne inscrit dans le ménage du demandeur
- ~ de supprimer les décisions antérieures du conseil communal en la matière.

Les demandeurs ayant obtenu une allocation de vie chère auprès du Fonds National de Solidarité (FNS) peuvent introduire une demande auprès de la commune de Betzdorf.

6.2. Règlements de circulation.

Néant

7. INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL:

7.1. Chantiers.

Logements « Al Schoul » – Mensdorf.
L'inauguration est le 25 octobre à 16h30.

Logements « Al Schoul » – Betzdorf.
Bloc A: une partie des voiles au 1^{er} étage est coffrée.
Bloc B: une partie des voiles au 1^{er} étage est bétonnée.
Bloc C: la charpente est achevée, les travaux de cloisons en maçonnerie sont en cours. Les fenêtres et les portes extérieures sont installés.
Bloc D: la charpente est achevée, les travaux de cloisons en maçonnerie sont en cours. Les fenêtres et les portes extérieures sont installés.

« Ale Pompjeesbau » – Mensdorf.
Les travaux de façades ont démarré. Les travaux du HVAC ainsi que les travaux de plâtrerie sont terminés. Les chapes vont commencer aussi tôt.

Crèche – Roodt/Syre.

Les travaux de carrelage sont achevés au rez-de-chaussée et sont en cours au rez-de-jardin. Le serrurier a monté la structure de l'escalier de secours. La charpente de l'entrée latérale est achevée. Les travaux des alentours sont en cours. La sous-construction ainsi que le substrat de la toiture verte ont été mis en place.

Giratoire au croisement NI/CR187 – Roodt/Syre.

Les derniers travaux de finition sont en cours.

Train Miniature – Olingen.

Les travaux pour l'installation des rails sont en cours.

7.2. Autres informations.

Avis – création de concession pharmacie

Le bourgmestre informe de la réception d'une demande de la part du Ministère de la Santé de formuler un avis sur la création d'une concession de pharmacie au sein de la commune de Betzdorf. Ce point sera mis sur l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal.

Annulation temporaire des visites scolaires dans la forêt

Le bourgmestre informe que suite à l'accident mortel qui se déroulait en date du 20 octobre 2024 dans la forêt à Lellig, la direction régionale de l'enseignement fondamentale (n°10) a décidé une annulation temporaire de toutes visites scolaires dans les forêts. Cette restriction prend fin en date du 25 octobre 2024.

8. QUESTIONS AUX MEMBRES DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS:

Projet budget 2025 – commission de l'urbanisme ayant dans son attribution les finances

Monsieur Hugo DA COSTA demande s'il est prévu de communiquer le projet budgétaire à la commission de l'urbanisme ayant dans son attribution les finances afin de pouvoir établir un avis destiné au collège échevinal.

Le bourgmestre répond qu'il est prévu de faire parvenir le budget à la commission respective après la séance de

travail du conseil communal, en date du 3 décembre 2024.

Répartition des ressorts au sein du collège échevinal

Monsieur Hugo DA COSTA se renseigne s'il y a eu des éventuels changements au niveau de la répartition des ressorts depuis la nouvelle formation du collège échevinal.

Le bourgmestre répond que non. Monsieur l'échevin Olafur SIGURDSSON a repris les ressorts de Mme Sylvette SCHMIT-WEIGEL, tel que défini dans la déclaration échevinale.

WC public

Monsieur Hugo DA COSTA explique que la commune de Leudelage dispose d'un WC public sous forme de cabine autonettoyante. Il s'informe sur des éventuelles réflexions d'en installer également dans la commune de Betzdorf, notamment au campus scolaire.

Le bourgmestre répond qu'il existe déjà des WC publics avec fermeture automatique le soir, près de «Al Millen» à Olingen et près du cimetière à Mensdorf. Des réflexions sont également menées pour installer un WC non temporaire auprès du jardin communautaire. Le bourgmestre transmet le message au service technique pour réaliser une étude de faisabilité.

Future structure pour séniors

Monsieur Hugo DA COSTA demande s'il y a des nouvelles concernant le dossier de construction d'une nouvelle structure pour personnes âgées.

Le bourgmestre répond que des discussions ont été menées avec cinq prestataires du secteur et qu'une première réunion a déjà eu lieu avec le Ministère compétent.

Second Hand Corner

Monsieur Marc BOSSELER s'informe sur les premiers retours concernant la réouverture du Second Hand Corner en date du 12 octobre 2024.

Le bourgmestre donne la parole à Monsieur Reinhold DAHLEM, qui assistait en tant que bénévole à cette première édition. Monsieur Reinhold DAHLEM fait état du succès de la relance du Second Hand Corner, en mentionnant des aspects positifs et des aspects qui restent à améliorer.

Bassin d'eau à Roodt/Syre

Monsieur Marc BOSSELER s'informe sur le calendrier concernant les travaux du nouveau bassin d'eau à Roodt/Syre. Le bourgmestre répond que les démarches sont en cours et que des informations plus concrètes suivront prochainement.

Sondage Bruit d'avion

Monsieur Marc BOSSELER s'informe sur les suites au sondage publié dans le dernier bulletin communal concernant le bruit des avions, car la phase de test s'est terminée en octobre 2024. Il demande si une communication au public est prévue.

Le bourgmestre répond qu'une quarantaine d'avis ont été reçus de la part de la population. La commune a envoyé la synthèse des réclamations au Ministère des Travaux publics avec prière d'annuler les changements de la hauteur de la route de vol.

Communication aux personnes

nommées – Commissions/Teams

Madame Fernande GOERGEN-KLARES regrette que les deux personnes récemment nommées au «Fairtrade-Team» n'aient pas été informées de ce fait par la commune.

Le bourgmestre répond qu'il s'agit d'un cas exceptionnel dû aux départs en congé du personnel communal. Il transmettra le message au service compétent.

Bulletin communal

Madame Fernande GOERGEN-KLARES informe que plusieurs citoyens lui ont exprimé leur mécontentement concernant la taille du texte et, par conséquent, l'illisibilité de la typographie dans le bulletin communal, ainsi que le fait que les rapports du conseil communal sont placés trop à la fin.

Le bourgmestre répond que le service communication est conscient de ces observations et a déjà demandé de nouvelles propositions de mise en page à l'agence de graphisme en charge.

Publication des avis au public dans le bulletin communal

Monsieur Marc BOSSELER s'informe des raisons de la publication des «avis» dans le bulletin communal. Il regrette la mise en page et le manque de contexte.

Le bourgmestre répond qu'il est obligatoire que les avis publiés au Reider, doivent également apparaître dans une publication publique.

Publication «Zesummen am Duerf» dans le bulletin communal

Monsieur Marc BOSSELER exprime son opinion selon laquelle la mise en page de l'article sur les activités du projet «Zesummen am Duerf» n'est pas structurée de manière compréhensible, notamment parce que la fenêtre avec les coordonnées de contact de Madame Annika HEINZ est affichée à la fin du texte et se perd dans la composition générale. **Le bourgmestre** répond que le service communication est chargé d'améliorer la mise en page à l'avenir.

Kiss&Go

Madame Fernande GOERGEN-KLARES rapporte que des personnes ont manifesté leur mécontentement à l'égard du règlement du parking «Kiss&Go», qui ne permet actuellement pas d'accompagner les enfants jusqu'à la porte du précoce.

Le bourgmestre répond qu'à la suite des observations de l'agent municipal, une étude a été lancée pour une refonte générale du règlement de circulation de la commune de Betzdorf, y compris la réglementation sur le campus scolaire. Dès que les travaux de la nouvelle façade de la nouvelle crèche sont achevées, des emplacements de stationnement supplémentaires sont libérées.

Situation de stationnement

Monsieur Jim MEISCH enchaîne en énumérant d'autres situations de stationnement défavorables et souligne qu'il existe en général un problème de stationnement au sein de la commune. Il s'informe sur la situation de parking à Mensdorf, notamment dans le contexte de l'inauguration du nouveau projet de logements «Al Schoul».

Le bourgmestre répond que le nouveau lotissement à Mensdorf dispose d'un grand parking souterrain avec 36 emplacements, ce qui améliore encore la situation générale de stationnement à Mensdorf. Le sujet a également été abordé lors de l'Afterwork à Mensdorf. Des réflexions sont menées pour trouver des solutions adaptées.

Vizfest à Olingen

Monsieur Jim MEISCH s'informe sur les modalités de mise en place de barrières anti-terreur, notamment dans le contexte du «Vizfest» à Olingen.

Le bourgmestre répond que les barrières anti-terreur ont été déposées par inadvertance à Olingen.

Eventbus – Steampunk

Madame Fernande GOERGEN-KLARES rapporte qu'elle était la seule passagère du bus lors de la manifestation «Steampunk Convention» au Fond-de-Gras. Elle mentionne que le bus a rencontré des problèmes de déviation causés par l'organisation de la «Menster Quetschekiermes» et que, dans ce contexte, les horaires de fermeture de la route n'ont pas été respectés.

Le bourgmestre répond que des personnes inconnues ont posé les panneaux sur la route. Afin d'éviter de telles situations à l'avenir, les panneaux de signalisation seront désormais posés le jour même par le service technique. Il ajoute qu'il a apprécié l'organisation de la «Menster Quetschekiermes» et remercie toutes les personnes concernées pour leur engagement.

Plaquettes – cimetière forestier

Madame Lynn ZOVILÉ observe que les plaquettes actuelles sur les arbres du cimetière forestier sont très petites. Elle s'informe s'il serait possible de les agrandir et d'installer un panneau avec un plan de situation, énumérant tous les arbres avec leurs noms/numéros respectifs. Elle demande également l'installation d'un parvis couvert pour se protéger lors de cérémonies ou de simples visites.

Le bourgmestre répond que ces adaptations sont prévues au budget 2025 et qu'une telle mise à jour sera ordonnée dès que possible.

Chasse – situation de stationnement

Madame Lynn ZOVILÉ signale une situation de stationnement gênant dans la rue d'Eschweiler à Olingen pendant la chasse.

Le bourgmestre répond que suivant le code de la route le passage doit toujours être garanti. Il informe l'agent communal de cette situation.

